

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 97.044

L'An mil neuf cent quatre vingt dix sept le 23 Juin à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

13 Juin 1997

13 Juin 1997

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER et SIMONNET, Conseillers,

ETAIT REPRESENTE : Monsieur GAVEN par Monsieur HUGENDOBLER
Monsieur BOISNARD par Monsieur LE GUEUT

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 31
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Attributions de subventions "Action en faveur de l'Enfance"

VOTE : UNANIMITE

La Commission "JEUNESSE" s'est réunie le 11 Juin 1997 et a proposé de répartir le crédit prévu au Budget Principal 1997.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- VU l'avis de la Commission JEUNESSE
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

| | |
|----------------------------------|------------|
| . Les Moussaillons..... | 110 000 F. |
| . Les Calinous..... | 7 500 F. |
| . Club Santé Loisirs Jeunes..... | 25 000 F. |
| . Scouts de France..... | 30 000 F. |
| . A.F.R..... | 27 500 F. |
| . Espace Jeunesse..... | 25 000 F. |
| | ===== |
| TOTAL..... | 225 000 F. |
| CREDIT PREVU AU BP 97..... | 225 000 F. |

- D'imputer la dépense correspondance à l'article 657-48 - Fonction 450

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 30 Juin 1997
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS